



## Argentine, mariage et adoption pour les couples de même sexe, et en France ?

Paris, le 15 juillet 2010

Le Centre LGBT Paris IdF félicite le gouvernement argentin pour son courage politique !  
Le Texte de loi autorisant le mariage et l'adoption pour les couples de même sexe a été adopté ce jeudi matin par le Sénat argentin, par 33 voix contre 27.

L'Argentine est donc le premier pays d'une Amérique latine pourtant très catholique et le dixième au monde, à adopter le mariage homosexuel, après les Pays-Bas, la Belgique, l'Espagne, le Canada, l'Afrique du sud, la Norvège, la Suède, le Portugal et l'Islande. (Sans oublier la ville de Mexico).

Le texte modifie l'article du Code Civil en substituant à la formule «mari et femme», le terme de « contractants ». Non content d'accorder le mariage, le texte soutenu par la présidente du gouvernement de centre-gauche Cristina Kirchner, autorise l'adoption et accorde aux « contractants » tous les droits qui étaient alors dévolus aux seuls couples mariés, en matière de sécurité sociale et d'allocations comme de jours de congé attachés à la vie familiale.

Les leaders des partis politiques, au pouvoir comme dans l'opposition, se sont félicités de cette « victoire historique » qui a pour but de «garantir les droits des minorités». Les personnes LGBT qui attendaient la décision du congrès ont quant à elles laissé éclater leur joie en scandant leur mot « Egalité ! ».

Bien entendu tout ceci ne s'est pas fait sans oppositions, sans les habituelles manifestations de rejet et de haine de la part des opposants religieux et des conservateurs.  
Toutefois, le gouvernement argentin a tenu bon et a tenu à sécuriser le droit des homosexuels à se marier et adopter des enfants si tels sont leurs désirs.

Hier, chez nous en France, c'était le 14 juillet et notre République célébrait égalité, liberté et la fraternité ; pourtant, l'égalité des droits comme la liberté d'être soi-même partout et toujours, les personnes LGBT l'attendent toujours !

Notre vieux pays républicain est en passe de devenir l'un des plus rétrogrades des pays démocratiques. Combien de temps devront nous encore attendre avant que notre gouvernement ne brave les préjugés homophobes et les interdits religieux ?

Gageons, que nos gouvernants ne pourront s'arc-bouter beaucoup plus longtemps sur des valeurs dépassées et continuer de refuser envers et contre toute logique de progrès, l'égalité des droits aux couples de même sexe !

Une loi ici et maintenant !

Pour le Centre LGBT Paris IDF,  
Christine Le Doaré, présidente  
Tél : 06 89 33 78 07

Centre Lesbien, Gai, Bi & Trans. de Paris et Ile-de-France • 63 rue Beaubourg 75003 Paris •  
Accueil : 01 43 57 21 47 • Administration : 01 43 57 75 95 •  
Site Internet : <http://www.cglparis.org> • Mail : [contact@cglparis.org](mailto:contact@cglparis.org) •  
Membre de l'ILGA-Europe, de l'Inter- LGBT et du SNEG •  
Association à but non lucratif Loi 1901, déclarée au J.O. le 7 avril 1993 •  
Agrément ministériel au titre de la Jeunesse et de l'Education Populaire depuis le 11 juin 1999 •  
L'association est soutenue par la Mairie de Paris, Sidaction, le GRSP IDF, la Région IDF